

<http://www.snetap-fsu.fr/Decentralisation-lettre-ouverte-au.html>



FSU Centre

Décentralisation : lettre ouverte au Président de la région Centre

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : vendredi 18 janvier 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Président de la région Centre,

Alors que le projet de loi sur la décentralisation est censé être en cours de discussion, vous tentez d'imposer dans notre région, par le biais du vote de l'assemblée régionale, des choix qui sont encore en débat au plan national, et qui ne répondent aucunement à une demande de la population locale, population qui ignore actuellement quel avenir vous souhaitez tracer pour les jeunes de la région, au-delà des effets d'affichage et de l'abondante communication que vous développez en leur direction.

Le but de cette lettre ouverte est de les alerter sur la réalité des orientations que vous défendez, tout particulièrement ceux qui sont issus des familles les plus modestes.

Vous n'avez pas soumis au débat public le moindre bilan de la décentralisation dans la région Centre, mais, sans attendre la prochaine loi, vous tentez le passage en force pour que l'État soit dessaisi à votre profit de ses compétences dans le Service Public d'Éducation. **Vous revendiquez la responsabilité de l'orientation et de toute la formation professionnelle, notamment celle des lycées professionnels et technologiques.**

Vous affirmez que votre objectif est l'élévation du niveau de qualification des jeunes. Mais votre ambition pour eux se limite aux besoins des entreprises de la région. **Votre priorité, c'est l'adaptation de la formation et de l'orientation, dès la sortie du collège, aux demandes des entreprises locales, que vous avez souhaité associer dès maintenant à l'établissement de la carte des formations.** Ce que vous souhaitez, c'est que, dès le plus jeune âge, les adolescents soient orientés et formés de façon à satisfaire les demandes des employeurs, soit par la voie scolaire, à condition que l'offre soit adaptée pour servir la « compétitivité des territoires », soit par la voie de l'apprentissage. Ce que vous projetez, c'est d'étalonner les besoins en qualification en fonction des desiderata du patronat local, notamment en développant fortement l'apprentissage, aux plus hauts niveaux de qualification, malgré son caractère discriminant, que vous reconnaissez vous-même.

Comment pensez-vous pouvoir exercer la mission fondamentale du service public, assurer la démocratisation de la formation initiale, c'est-à-dire la réussite de tous les jeunes, dans ces conditions ?

Expliquez-nous comment l'égalité sera assurée sur tout le territoire, si les objectifs de la formation et de l'orientation scolaire ne sont pas déterminés en fonction des aspirations des familles et des jeunes à un avenir meilleur, mais selon les moyens et les besoins des territoires divers de notre région, très marqués déjà par de fortes inégalités ?

Dans un contexte économique qui rend impossible une prévision fiable des évolutions des besoins en emplois dans les différentes zones de la région ?

Comme vous le savez, les diplômes et contenus des formations professionnelles et technologiques sont établis au plan national dans le cadre de commissions qui les font évoluer en concertation étroite avec les représentants des branches professionnelles et des partenaires sociaux. La problématique de leur adaptation aux évolutions des métiers est déjà bien présente à ce niveau.

Concernant les lycées professionnels, vous revendiquez aussi de mixer les publics dans les classes, en clair, de mélanger dans les mêmes groupes, pour économiser des moyens, des jeunes en formation scolaire, des apprentis, des adultes en formation continue ou en [VAE](#), et même des jeunes en « emplois d'avenir ».

Expliquez-nous comment les enseignants feront réussir tous ces publics aux attentes diverses, aux difficultés

spécifiques, en créant de telles conditions anti-pédagogiques ? Il faudrait au minimum en débattre avec les familles, les jeunes, et les personnels directement concernés.

Vous défendez l'idée d'une Seconde de détermination en lycée professionnel qui aurait pour effet de réduire encore le temps de formation dans la spécialité retenue au final par chaque élève, et qui permettrait un parcours mixte avec entrée en apprentissage en Première. Pour les employeurs d'apprentis, c'est une économie substantielle (un contrat d'apprentissage de deux ans coûte nettement moins cher en salaire qu'un contrat de trois ans), pour l'État aussi, car ces jeunes ne seraient plus scolarisés en LP au-delà de la Seconde, mais quel intérêt pour les lycéens ?

Vous avez lancé en catimini dans le Loir et Cher une expérimentation baptisée « Cit'Lycée », un dispositif dont nous n'avons eu connaissance que par la presse, qui vise notamment à ouvrir les lycées tout au long de l'année pour en rentabiliser les équipements et les locaux, et qui remet en cause la sanctuarisation indispensable des établissements scolaires, qui doivent être préservés de toute pression extérieure, dans l'intérêt des élèves. En quoi cette ouverture des établissements, au-delà de ce qui existe déjà largement, va-t-elle favoriser la réussite des lycéens ?

Les résultats des jeunes dans la région montrent la fragilité d'une bonne partie d'entre eux et la nécessité impérieuse de donner enfin au Service Public d'Éducation les moyens d'assurer sa mission pour qu'ils obtiennent tous un premier niveau de qualification qui les encourage à poursuivre des études jusqu'au BAC et même au-delà ; une solide formation initiale, chacun sait que c'est le meilleur bagage pour l'insertion dans l'emploi et un bon parcours professionnel. L'orientation et la carte des formations des lycées technologiques et lycées professionnels doivent rester de la pleine compétence de l'État ; ces établissements sont les seuls à avoir vocation à accueillir tous les jeunes, sans discrimination. Là est la réponse pour élever le niveau de qualification des jeunes de la région, inférieur à la moyenne du pays depuis des années et des années, pas dans un transfert de responsabilités de l'État aux [régions](#).

Nous refusons que, pour une partie d'entre eux - ceux sur qui pèse le poids de l'origine sociale - l'ambition se limite à l'acquisition de compétences de base destinées à en faire une main-d'œuvre adaptable et polyvalente, vouée à la précarité.

Nous exigeons un bilan des multiples et coûteux dispositifs censés aider des jeunes sans qualification à raccrocher, à reprendre une formation et à s'insérer dans l'emploi. Parmi eux le nombre des jeunes mineurs est important. La région communique beaucoup sur ces dispositifs, qui au final prennent réellement en charge très peu de jeunes. Quels en sont les résultats réels ? Et où vont les nombreux jeunes qui échappent à ces dispositifs ? Il serait temps de s'attaquer aux causes du décrochage en impulsant une politique ambitieuse dans l'enseignement public plutôt que de tenter vainement de s'attaquer aux conséquences.

La priorité devrait bien être dans la prévention de l'échec scolaire, ce devrait être l'enjeu de la loi d'orientation et de programmation. La [FSU](#) continue de peser à cette fin, dans les discussions en cours avec le ministre.